

Communiqué des salariés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Lyon, le 26 septembre 2016

Les salariés de l'ANLCI ont pris connaissance par voie de presse* le 23 septembre 2016 que Monsieur Thierry Lepaon, missionné pour la préfiguration de la future agence de la langue française pour la cohésion sociale, préconise, dans son rapport d'étape remis au Premier Ministre le 15 septembre dernier, **la disparition du GIP ANLCI**.

Les salariés de l'ANLCI avaient pourtant clairement demandé, à l'issue des premières allégations relayées par la presse (voir communiqué du 8 avril 2016), à être informés du devenir de la structure et du personnel qui la compose.

Cette demande n'a jamais été entendue, et aucune sollicitation officielle pour une audition n'a été formulée auprès de la direction, de la présidence, du personnel ou encore des chargés de mission régionaux de l'agence.

Les salariés d'un GIP qui contribue, en fédérant tant de partenaires, à faire reculer l'illettrisme en France depuis des années, **pensaient pouvoir compter, de la part d'un ex Secrétaire Général de la CGT, sur une plus grande considération**. M. Lepaon devrait en effet être parmi les mieux placés pour comprendre toute la violence du procédé, ressentie par les salariés qui composent l'équipe de l'ANLCI.

De la même manière, chacun est en droit de s'interroger sur la valeur donnée à la parole du Président de la République (voir courrier reçu à l'ANLCI le 12 mai 2016) : « soyez donc certain que l'existence de l'ANLCI n'est en aucun cas remise en cause par l'agence de la langue française ». Ce qui devient, selon l'interprétation de M. Lepaon : « Je ne préconise pas un maintien du Groupement d'intérêt public (GIP) ANLCI. [...] L'agence de la langue française devrait comporter un service dédié à la lutte contre l'illettrisme. »

Un constat : depuis que cette mission lui a été confiée, les déclarations de M. Lepaon semblent ne porter que sur l'illettrisme et l'existence du GIP ANLCI. Obsession ou règlement de comptes ?

Ludovic Bénas
Carole Coulibaly
Armelle Delamplé
Jean-Pierre Jeantheau
Virginie Lamontagne

Christelle Leblanc
Elie Maroun
Eric Nédélec
Ophélie Raveaud
Anaïs Serhouni

* Débat Formation, 23 septembre 2016 - <http://www.debatformation.fr/expression-formation/lagence-de-langue-francaise-devra-impulser-politique-detat-contre-lillettrisme>